



■ AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE N° 17-143797

Date d'envoi au service éditeur : 20/10/2017

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **93, 75, 92, 94**
 Annonce No **17-143797**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) **NOM ET ADRESSES**

Ville d'Aubervilliers, Point(s) de contact : Eric DALED, 93308, AUBERVILLIERS, F, Téléphone : (+33) 1 48 39 54 02, Courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, Code NUTS : FR106

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.aubervilliers.fr>
 Adresse du profil acheteur : <http://www.maximilien.fr>

I.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**

I.3) **COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.maximilien.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Direction des Achats et de la Commande Publique, 72 rue Henri BARBUSSE, Point(s) de contact : Madame Maëva HAYET, 93308, AUBERVILLIERS, F, Téléphone : (+33) 1 48 39 53 74, Courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, Fax : (+33) 1 48 39 51 89, Code NUTS : FR106, Adresse internet : <http://www.aubervilliers.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <http://www.maximilien.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé** : Fourniture de prestations de restauration en liaison froide pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2018 à 2021

Numéro de référence : DPE 06-17

II.1.2) **Code CPV principal :**

Mots descripteurs : Denrées alimentaires

Descripteur principal : 15800000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Fournitures

II.1.4) **Description succincte** : Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture de prestations de restauration en liaison froide pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2018 à 2021. L'accord-cadre fera l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites suivantes, conformément aux dispositions des articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 : Montant minimum : 170 000 euros HT Montant maximum : 510 000 euros HT La ville d'Aubervilliers n'est engagée, sur toute la durée de l'accord-cadre, que sur le montant minimum. Le montant maximum ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville d'Aubervilliers.

II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Mots descripteurs : Denrées alimentaires

Code CPV principal : 15800000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution : Territoire d'Aubervilliers

II.2.4) **Description des prestations** : Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture de prestations de restauration en liaison froide pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2018 à 2021.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. La valeur technique de l'offre / Pondération : 50%
2. La valeur environnementale / Pondération : 10%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 3

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre sera conclu pour une durée allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 et sera renouvelable par reconduction expresse, par périodes successives d'un an, trois années au maximum. Il s'achèvera au plus tard le 31 décembre 2021.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : - Les formulaires DC1 et DC2; La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire (formulaire DC2, rubrique D2) ; - Les candidats devront également fournir en annexe au DC2 : La présentation de l'entreprise ; Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années ; Une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le prestataire dispose pour l'exécution de l'accord-cadre ; Une liste des principales références concernant des fournitures similaires à l'objet du présent accord-cadre, effectuées au cours des trois dernières années ; L'agrément de la Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP). Le détail figure à l'article 4.1 du Règlement de Consultation (R.C).

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique :****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

20 novembre 2017 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 3 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 20 novembre 2017 - 16:01

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les offres seront présentées, au choix du candidats : - soit par voie électronique, - soit sous pli cacheté selon les modalités définies à l'article 5.1 du R.C. L'offre ne peut être déposée deux fois et devra obligatoirement comporter les éléments suivants (cf. Détails à l'article 4.2 du Rc) : l'acte d'engagement (A.E) dûment complété, tamponné, daté et signé, sans aucune modification ni réserve ; Le Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U), annexe à l'a.e, dûment complété et daté sans aucune modification ni réserve ; Le Détail Quantitatif Estimatif (D.Q.E) dûment complété et daté sans aucune modification ni réserve. Ce document n'a aucune valeur contractuelle ; Un mémoire technique ; Une note environnementale ; Un R.I.B. L'Absence et/ou l'incomplétude d'une des pièces mentionnées ci-dessus aurait pour effet de rendre l'offre irrégulière, en application de l'article 59.i du décret no2016-360 du 25 mars 2016.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Montreuil (France), 7 rue Catherine PUIG, 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 00, Courriel : greffe.tamontreuil@juradm.fr, Fax : (+33) 1 49 20 20 98

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de l'accord-cadre seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Montreuil (France) si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent accord-cadre pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification. Référé précontractuel : Recours possible jusqu'à la signature de l'accord-cadre.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

20 octobre 2017

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : **17101#0001**

Libellé de la facture : Ville d'Aubervilliers * 2, rue de la commune de Paris, F-93308 Aubervilliers Cedex.

Siret : 21930001900011


Classe de profil : Commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 20 novembre 2017

Objet de l'avis : fourniture de prestations de restauration en liaison froide pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2018 à 2021

Nom de l'organisme : Ville d'Aubervilliers

Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux 



CONS3423556



> Informations légales